



# FICHE PREVENTION

Service Hygiène & Sécurité

Fiche n°74

Septembre 2010

## Utilisation d'un marteau-piqueur

### Récits d'accidents :

-Deux salariés avaient été affectés à la démolition d'un mur de façade d'un bâtiment de plain-pied. Un de ces salariés perçait, côté intérieur de l'ouvrage, le mur à démolir, à l'aide d'un marteau-piqueur muni d'une pointerolle, lorsque soudain le mur s'est renversé sur lui. Les secours n'ont pu que constater le décès du salarié, victime d'une fracture du crâne et de nombreux traumatismes.

-Un terrassier a été victime d'une électrocution due au contact avec un câble enterré sous tension alors qu'il effectuait une excavation à l'aide d'un marteau-piqueur pneumatique.



### Risques

- Risque de surdit   li   au bruit ;
- Risque de projection de mat  riaux dans les yeux ;
- Risque de l  sions articulaires li  es aux vibrations ;
- Risque de l  sions Musculo-Squelettique li  es    la manutention et aux postures de travail ;
- Risques li  s aux gaz comprim  s s'il y a utilisation d'un compresseur : chasse d'air,   clatement d'un flexible d'alimentation...
- Risques li  s    l'environnement de travail : effondrement, contact avec des canalisations enterr  es (  lectricit  , gaz...).



### Pr  vention

#### ✓ Mat  riel utilis   :

- L'utilisation d'un marteau-piqueur anti-vibratile permet de diminuer les vibrations   mises.
- Consulter la notice de l'appareil.
- Entretien et v  rification p  riodique du mat  riel. Dans le cas du marteau-piqueur pneumatique, une attention particuli  re sera port  e sur les flexibles et les raccords. Les flexibles d  t  rior  s doivent   tre remplac  s.

#### ✓ Organisation du chantier :

- S'informer sur la pr  sence et la nature d'  ventuelles conduites ou de câbles enterr  s. L'  tablissement d'une D  claration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.) peut s'av  rer n  cessaire.
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier le cas   ch  ant.
- L'utilisateur doit   tre form      l'utilisation du marteau-piqueur et    l'utilisation d'un compresseur le cas   ch  ant.
- Dans le cas de l'utilisation d'un marteau-piqueur pneumatique et d'un compresseur, les flexibles devront   tre prot  g  s, si besoin, contre le passage des v  hicules et engins de chantier.



- Limiter la durée d'exposition aux vibrations dues à l'outil par l'alternance des postes de travail. La notice d'instruction du marteau-piqueur peut indiquer une durée d'utilisation optimale.

✓ Utilisation des Equipements de Protections Individuelles :

- Vêtement de travail ;
- Chaussures de sécurité ;
- Protection auditive ;
- Lunettes de sécurité ;
- Gants de manutention ;
- Masque anti-poussières si besoin ;
- Casque de chantier s'il y a risque de heurt ou risque d'effondrement ;
- Gilet de signalisation si les travaux ont lieu sur la voir publique.



**Pour toute information complémentaire  
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,  
Au 02 41 24 18 80**